



Et si c'était vous?



EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service de la sécurité incendie
Division des opérations

506, rue Filion

TYPE DE POSTE

Poste cadre

Permanent

(R-1068)

Affichage interne et externe

HORAIRE

Le chef aux opérations, à la formation et à la SST, travaille sur un horaire de quarante heures (40) par semaine à raison de huit heures (8) par jour du lundi au vendredi, s'adaptant aux activités de formation à dispenser et aux besoins de remplacement.

RÉMUNÉRATION

Selon l'échelle salariale de la politique de rémunération des cadres en vigueur :
131 959\$ annuellement

AVANTAGES SOCIAUX

Assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées

DATES POUR POSTULER

Du 8 au 22 octobre 2025

CHEF AUX OPÉRATIONS À LA FORMATION/SST

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés et qui prône les valeurs de respect, d'éthique, de leadership et de professionnalisme ? Faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et faire valoir vos compétences et votre leadership? Vous recherchez un environnement branché sur l'avenir, propice à la réalisation de vos aspirations? Nous avons des possibilités!

POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER POUR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Pour une vie équilibrée :

- ✓ Horaire flexible et possibilité de télétravail (selon la politique en vigueur);
- ✓ Conciliation travail-vie personnelle;
- ✓ Congés payés durant le temps des fêtes (en plus des vacances annuelles!);

Pour prioriser votre santé et ton bien-être :

- ✓ Assurances collectives payées à 60% par l'employeur;
- ✓ Banque santé et mieux-être de 1 000\$ par année;
- ✓ Accès à un service complet de télémédecine et un programme d'aide aux employés pour soi et toute la famille !

Pour votre futur :

- ✓ Régime de retraite (l'un des meilleurs!);
- ✓ Salaires compétitifs et possibilités d'avancement de carrière;
- ✓ Et plus encore!

VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Sous l'autorité du directeur adjoint aux opérations du Service de la sécurité incendie, le chef à la formation et SST planifie, coordonne et contrôle les activités de formation régulières et des équipes spécialisées. Il est responsable de l'aspect santé et sécurité au travail pour l'ensemble du personnel du Service de la sécurité incendie.

MISSION ET OBJECTIFS

- Diriger et contrôler les activités de formation afin que les besoins opérationnels de l'ensemble du Service soient rencontrés;
- Assurer la continuité des programmes de formation, établir et contrôler la réalisation des objectifs;
- S'assurer du respect des conventions collectives;
- Proposer des mesures correctives nécessaires au niveau des stratégies et tactiques opérationnelles;
- Assurer, sur les lieux d'intervention et de formation, le respect des directives d'opérations sécuritaires, et s'assurer que l'ensemble du travail soit fait en respect des normes de santé et sécurité;
- Lors des interventions, agir en soutien à l'officier commandant à titre d'officier responsable en santé et sécurité au travail. Prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité, et pour assurer l'intégrité physique du personnel au travail;
- Participer à l'établissement des objectifs du volet formation et prendre les actions requises afin de les atteindre;
- Assurer les suivis internes pour prévenir et détecter les situations et les comportements à risques ou contraires aux normes et directives, particulièrement en matière de santé et sécurité;
- Contrôler la réalisation des activités rétrospectives à la suite des événements, recevoir l'analyse critique et les recommandations, déterminer la suite à leur donner;
- Contrôler l'évaluation et le suivi des recrues;
- En collaboration avec le chef de la Division des opérations, participer aux orientations des politiques et des programmes de formation, de la recherche et du développement, et à l'ensemble des activités de perfectionnement du personnel du Service;
- Intégrer les orientations du Service dans ses plans d'action et les évaluer dans sa sphère d'activité;
- Planifier et recommander les ressources requises pour l'ensemble des équipes spécialisées;
- Participer aux recherches et au choix des équipements;
- Étudier les normes et la documentation pertinente en matière de santé et sécurité au travail;
- Représenter le Service aux comités internes et externes reliés à la santé et sécurité au travail (comité paritaire SST) ainsi qu'à ceux reliés à la formation;
- Procéder à l'encadrement, à l'évaluation et au développement professionnel de l'ensemble du personnel. Voir à l'intégration des nouveaux employés et officiers;
- Procéder aux enquêtes et analyses d'accidents. Analyser les statistiques en matière de santé et sécurité afin de développer des programmes de prévention, participer à la mise à jour des directives d'opérations sécuritaires et des procédures d'opérations normalisées, et produire des Info-SST;
- En collaboration avec les différents intervenants, organiser la réalisation de simulations locales ou d'envergure et en assurer le suivi;
- Assurer le contrôle de la qualité dans l'application des procédures et méthodes opérationnelles;
- En rotation avec les membres de la direction et les autres chefs, assurer une semaine de garde de 7 jours / semaine, 24 heures par jour;
- Planifier annuellement ses demandes budgétaires en fonction des besoins de formation;
- Participer avec la direction à la saine gestion du Service, à la définition des objectifs, à la préparation du budget et aux orientations du Service;
- S'assurer de l'efficacité du personnel, voir au développement des plans de formation requis, et valider la mise à jour des connaissances;
- Participer aux autres mandats du Service en lien avec son expertise.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Engagement souhaité : investissement durable sur un horizon professionnel de cinq ans.
- Être titulaire du certificat Officier 2, décerné par l'École nationale des pompiers du Québec;
- Détenir dix (10) ans d'expérience comme pompier et cinq (5) ans d'expérience comme officier;
- Détenir une expérience pertinente en tant qu'instructeur dans un service incendie;
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEC) en intervention incendie (un atout);
- Posséder la certification Instructeur II de l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ);
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en gestion, ou autre domaine jugé pertinent (un atout);
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A.

LE PETIT PLUS QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- Posséder une bonne connaissance des logiciels de la suite Office;
- Faire preuve d'une grande autonomie;
- Démontrer du courage managérial, du leadership et de l'ouverture d'esprit.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **22 octobre 2025, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

